

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

BASSIN ARTOIS - PICARDIE

Bilan de l'année hydrologique: septembre 2013 - août 2014

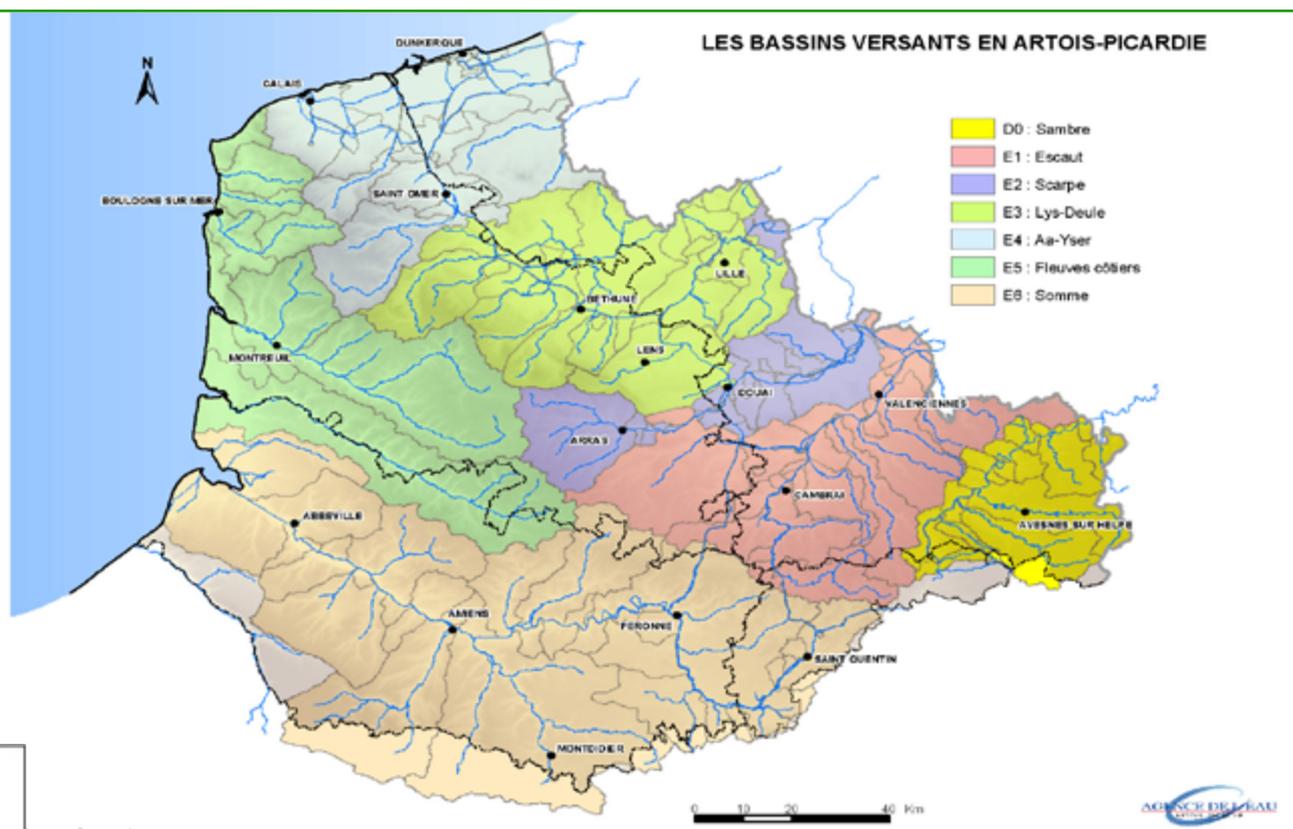


La DREAL Nord Pas de Calais produit chaque mois un Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) qui présente l'évolution des **ressources en eau** du **bassin Artois-Picardie** et décrit la **situation quantitative** des milieux aquatiques : pluies, niveau des nappes souterraines et débits de cours d'eau (avec retour sur les crues, sécheresses, etc).

Pour rappel les Bulletins de Situation Hydrologique du bassin Artois-Picardie sont accessibles sur ce site : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Bulletin-hydrologique>

Le présent bulletin fournit un bilan synthétique de l'année hydrologique écoulée, de septembre 2013 à août 2014, concernant l'évolution quantitative des ressources en eau du bassin ainsi que les faits marquants qui ont eu lieu sur le secteur.

Carte du Bassin Artois-Picardie avec les différents bassins versants des eaux superficielles
(Bassin Artois-Picardie: départements du Nord et du Pas-de-Calais, la quasi-totalité du département de la Somme, une partie du nord du département de l'Oise et une partie du nord-ouest du département de l'Aisne) .



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord-Pas-de-Calais

PRÉFET DE BASSIN
ARTOIS-PICARDIE

Délégation de Bassin Artois - Picardie

SOMMAIRE

Situation hydrologique du 1er septembre 2013 au 31 août 2014

P 3 - Précipitations

Bilan annuel du cumul des précipitations et son rapport à la normale.

(Données provenant de Météo France)

P 8 - Nappes d'eau souterraine

Bilan annuel des niveaux piézométriques des nappes souterraines.

(Données provenant du Bureau des Recherches Géologiques et Minières -BRGM-)

P 10 - Eaux superficielles

- Bilan annuel du débit des cours d'eau.

(Données provenant des DREAL du bassin Artois-Picardie)

- Bilan annuel des crues survenues sur les différents cours d'eau surveillés par le Service de Prévion des Crues (SPC).

(Données provenant de la DREAL NPDC/SPC)

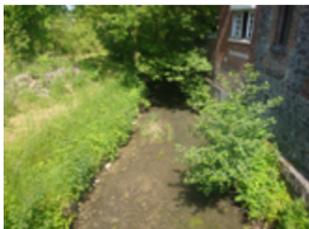
- Bilan annuel de la sécheresse.

(Données provenant des DREAL du bassin Artois-Picardie)

P 17 - Milieux aquatiques

Bilan annuel des milieux aquatiques.

(Données provenant de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques -ONEMA-)



PRECIPITATIONS

L'eau est présente dans l'atmosphère et les précipitations alimentent le cycle de l'eau. Le bassin Artois-Picardie bénéficie d'une pluviométrie moyenne de 700 mm par an, avec des disparités locales: l'arrière pays du Boulonnais puis l'Avesnois sont les secteurs les plus arrosés. Cette pluviométrie est assez bien répartie tout au long de l'année mais légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Sur le bassin Artois-Picardie, Météo France dispose de 80 stations pluviométriques. A l'aide des relevés de ces stations, elle réalise chaque mois des cartes représentant les cumuls de précipitations (pluie et pluie efficace); l'humidité des sols et des comparaisons par rapport à des moyennes réalisées sur plusieurs années.

La DREAL Nord - Pas de Calais dispose également d'un réseau de 20 pluviomètres complémentaires installés sur le territoire du bassin Artois-Picardie.

Chaque mois, le BSH analyse les données de quatre stations:

- Desvres pour le nord-ouest du bassin
- Lille-Lesquin pour le nord-est du bassin
- Abbeville pour le sud-ouest du Bassin
- Fourmies pour le sud-est du Bassin

Zoom : Pluviomètre

Le pluviomètre est un instrument météorologique destiné à mesurer la quantité de précipitations tombée pendant un intervalle de temps donné en un endroit.

1 mm de pluie dans le pluviomètre correspond à 1 litre d'eau reçue par surface au sol de 1 m².



Sources et contacts:

Météo France

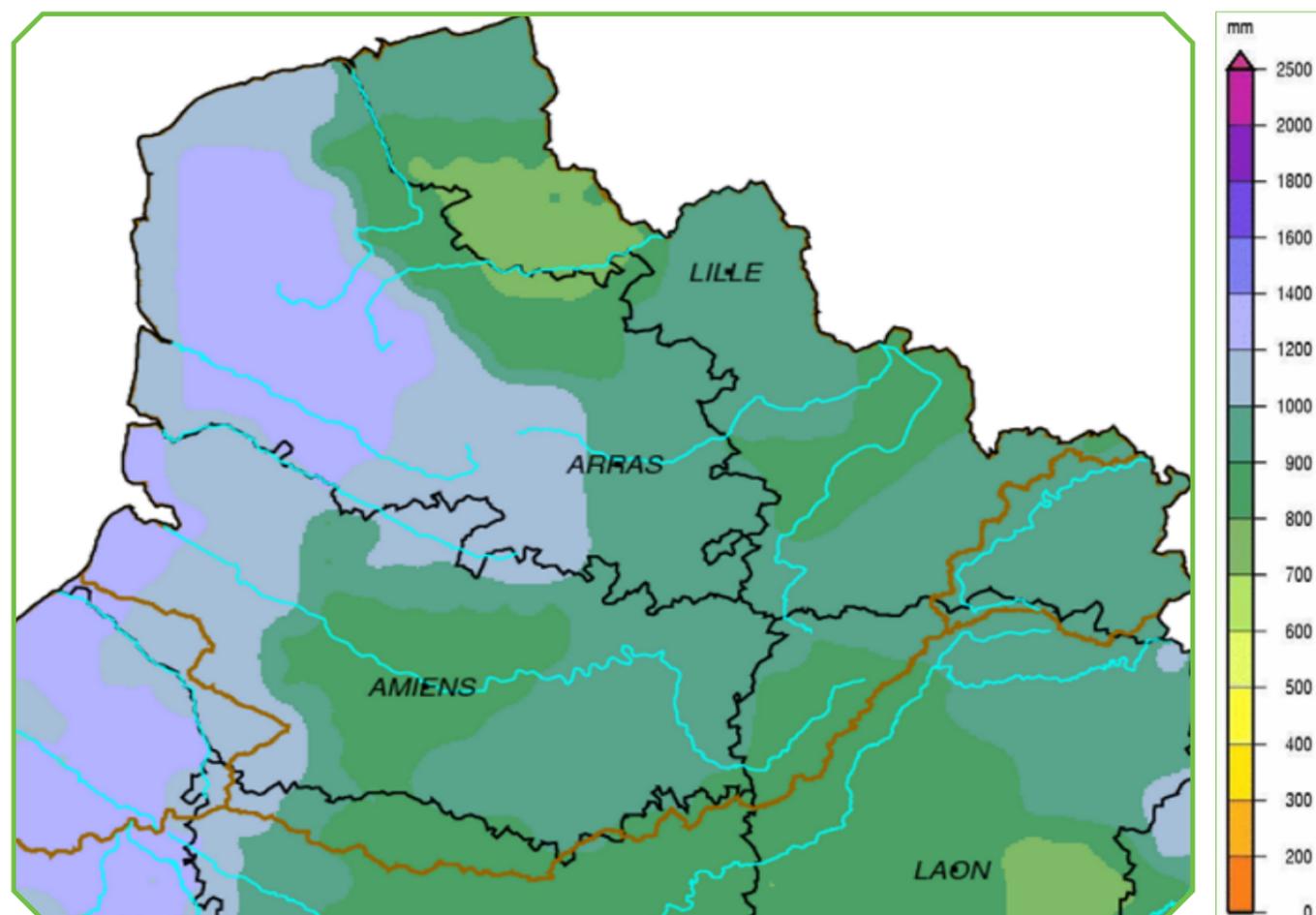
BP7 - 18 rue Elisée Reclus
59651 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél: 03 20 67 66 00

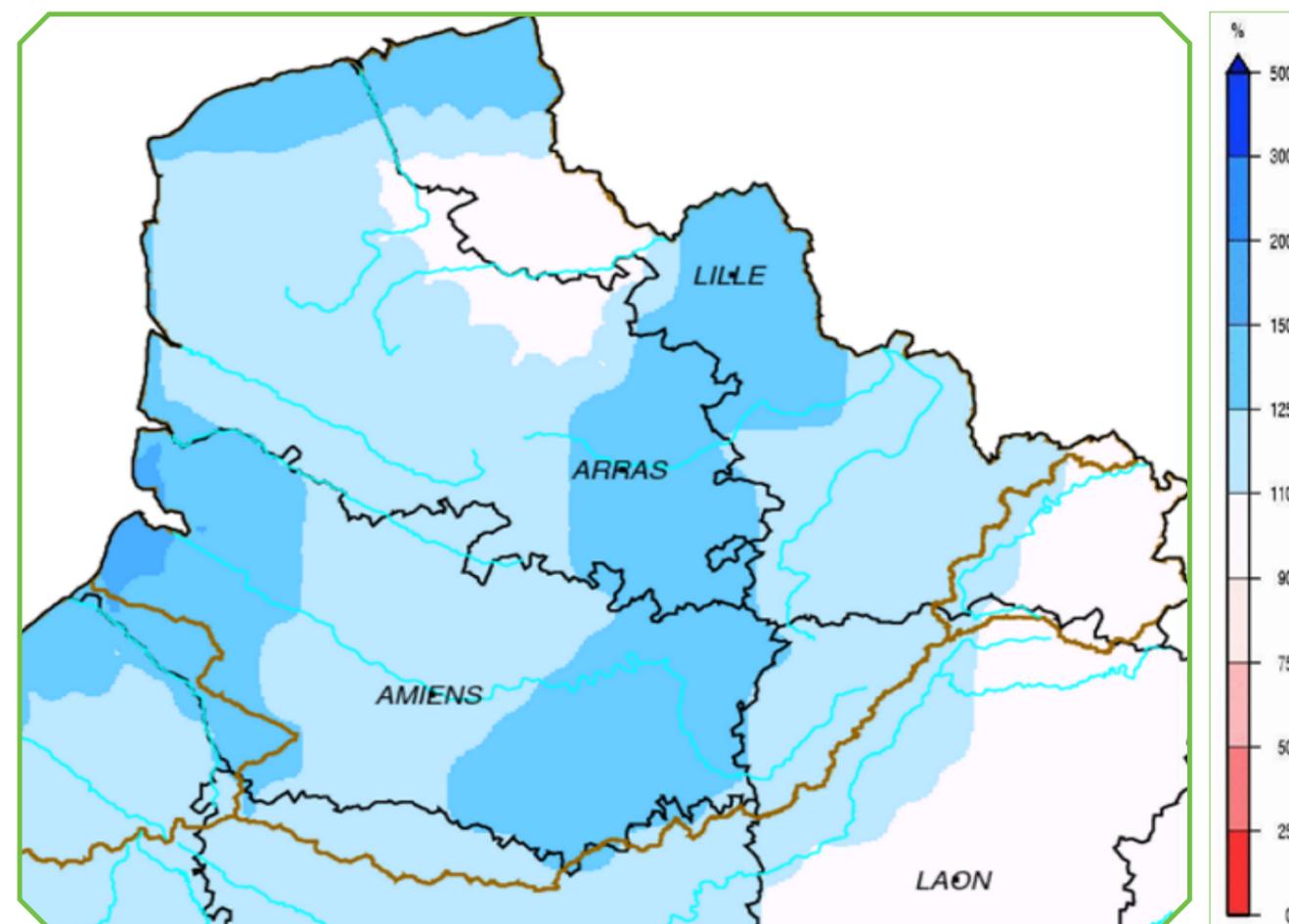
Pour en savoir plus:

<http://météofrance.com/>

Cumul de précipitations de septembre 2013 à août 2014



Rapport à la normale 1981-2010 du cumul de précipitations de septembre 2013 à août 2014



Les cumuls de précipitations sur l'année hydrologique (de septembre 2013 à août 2014) vont de 750 mm à Rouvroy-les-Merles (60) à 1393 mm à Licques (62). Ces valeurs sont largement au-dessus des normales, en général de 10 à 35%.

Cet excédent dépasse même les 50% sur certaines stations de la Baie de Somme où les cumuls sont proches de ceux de la station de Licques (station située dans le Haut-Artois, zone sensiblement plus pluvieuse que la Baie de Somme de manière générale)

- 1369 mm à Saint-Quentin-en-Tourmont, soit 55% d'excédent
- 1317 mm à Rue, soit 56% d'excédent.

Toutefois ces cumuls pluviométriques sont légèrement inférieurs aux valeurs de l'année hydrologique record 2000-2001 qui étaient de :

- 1443 mm à Saint-Quentin-en-Tourmont, soit +63% par rapport à la normale
- 1351 mm à Rue, soit +60% par rapport à la normale.

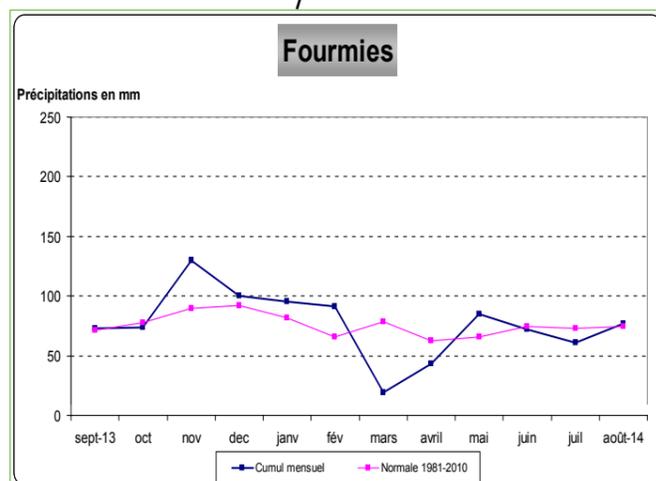
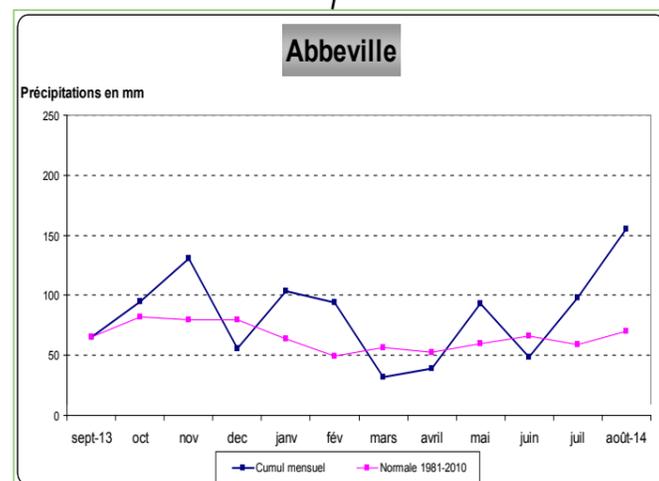
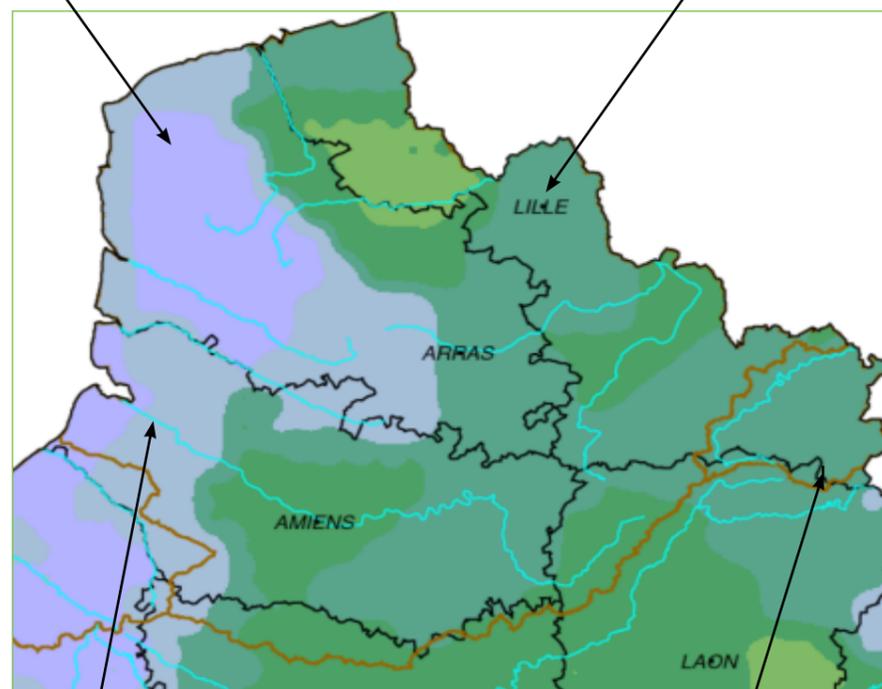
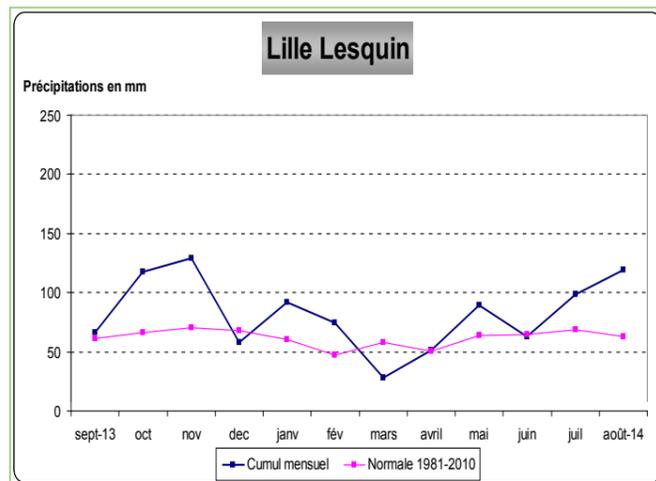
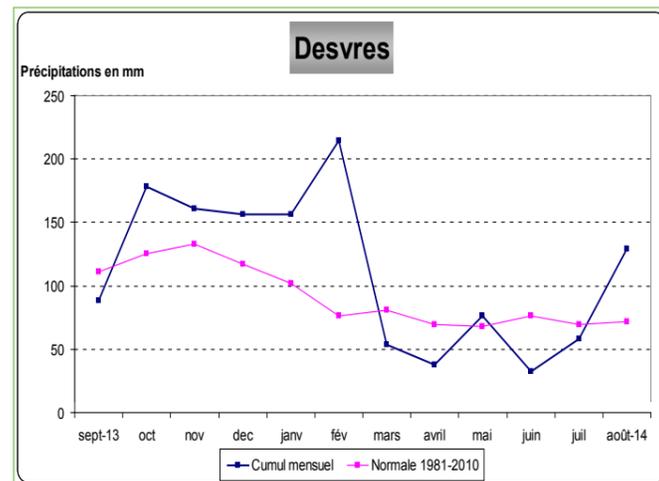
Ces deux dernières stations battent leur record du nombre annuel de jours de pluie avec respectivement 174 et 177 jours (soit 41 jours de plus que la normale pour les deux stations) contre 173 jours en 2000-2001.

Ailleurs, le record du nombre annuel de jours de pluie de 2000-2001 est égalisé pour la station de Watten (59) avec 155 jours, il est dépassé d'1 jour avec 149 jours à Calais (62) et de 10 jours avec 187 jours à Fiefs (62), soit +41 jours par rapport à la normale.

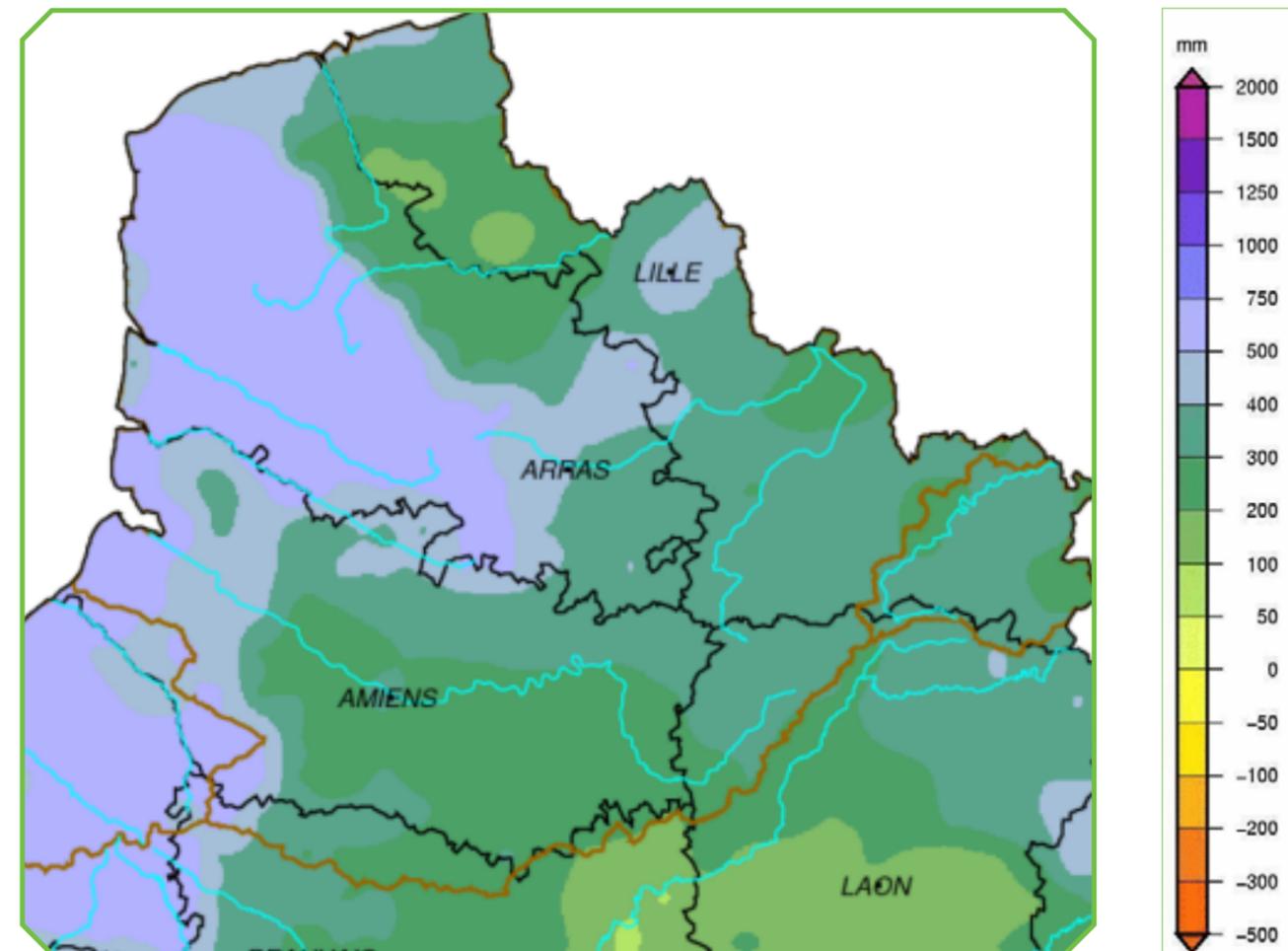
Concernant le cumul annuel de précipitations, la station de Lille-Lesquin (une des rares stations dont son record n'est pas celui de l'année 2000-2001) a battu son record de 1974-1975 établi à 941 mm (+ 27% par rapport à la normale) avec 986 mm pour 2013-2014 (soit +33% par rapport à la normale).

Cumul des précipitations de septembre 2013 à août 2014

Zoom sur les 4 stations analysées dans les Bulletins de Situation Hydrologique mensuels



Cumul des pluies efficaces de septembre 2013 à août 2014



Entre septembre 2013 et août 2014, l'ouest du bassin Artois-Picardie a reçu entre 500 et 750 mm de pluie efficace. Le reste du bassin a reçu entre 100 et 400 mm de pluie efficace.

Zoom sur la pluie efficace / recharge des nappes

Les nappes souterraines sont principalement alimentées par les précipitations. Les eaux de pluie s'infiltrent dans le sol puis dans le sous-sol pour constituer un aquifère (couche de roches perméables et saturées en eau), aussi appelé nappe phréatique. Les eaux de pluie s'infiltrent plus ou moins lentement suivant les sols et roches traversés (taille des pores, réseau de fissures, etc).

Cependant, l'intégralité de l'eau pluviale ne rejoint pas la nappe phréatique. En effet, une part de l'eau pluviale ruisselle (et ira rejoindre les rivières); une autre est retenue et stockée par le sol (eau de rétention); une autre part s'évapore directement ou par l'intermédiaire de la végétation (évapo-transpiration). Ainsi, en France, près de 2/3 des pluies repartent vers l'atmosphère par le biais de l'évapo-transpiration. Seule une fraction de la pluie atteint réellement la nappe, on parle alors de «**pluie efficace**».

La recharge des nappes s'opère lorsque le sol reçoit plus d'eau de pluie qu'il ne peut en retenir (dépassement de la capacité de rétention du sol), l'eau s'écoule alors par gravité vers les nappes. La recharge se concentre sur la période hivernale, en particulier en décembre et janvier, période durant laquelle le faible couvert végétal favorise l'infiltration et où les pluies sont plus abondantes.



NAPPES D'EAU SOUTERRAINE

Le bassin Artois-Picardie bénéficie d'une grande richesse en eaux souterraines grâce à sa forte composante sédimentaire (présence de sable, craie et calcaire).

La nappe de la craie, située entre quelques mètres et plusieurs dizaines de mètres de profondeur, est la plus importante, tant par sa superficie (équivalente à 80% de celle de la région, voir la cartographie du sous-sol page 9) que par les volumes d'eau qu'elle contient.

Dans la nappe de la craie, la réserve en eau est considérée comme très importante du fait de sa grande capacité de renouvellement. Celle-ci dépend principalement de la pluviométrie, de l'évapo-transpiration et de la capacité des sols superficiels à laisser l'eau s'infiltrer vers le sous-sol.

La nappe de la craie constitue la principale ressource pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les forages agricoles, etc.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) possède 75 piézomètres sur le territoire du bassin Artois-Picardie. La profondeur de la nappe y est relevée tous les jours puis transmise 2 fois par mois sur internet : **www.ades.eaufrance.fr**

Chaque mois, le Bulletin de Situation Hydrologique analyse les données de 15 d'entre eux dont 8 sont repris graphiquement pour suivre l'évolution de leur niveau (localisation page 9).



Sources et contacts:

Bureau de Recherches
Géologiques et Minières

François Crastes de Paulet

Synergie Park
6 ter, rue Pierre et Marie
Curie
59260 LEZENNES

Tel : 03 20 19 15 40

Pour en savoir plus:

<http://www.brgm.fr>

<http://www.eau-artois-picardie.fr>

<http://www.ades.eaufrance.fr>

<http://www.eaufrance.fr>

<http://infoterre.brgm.fr>

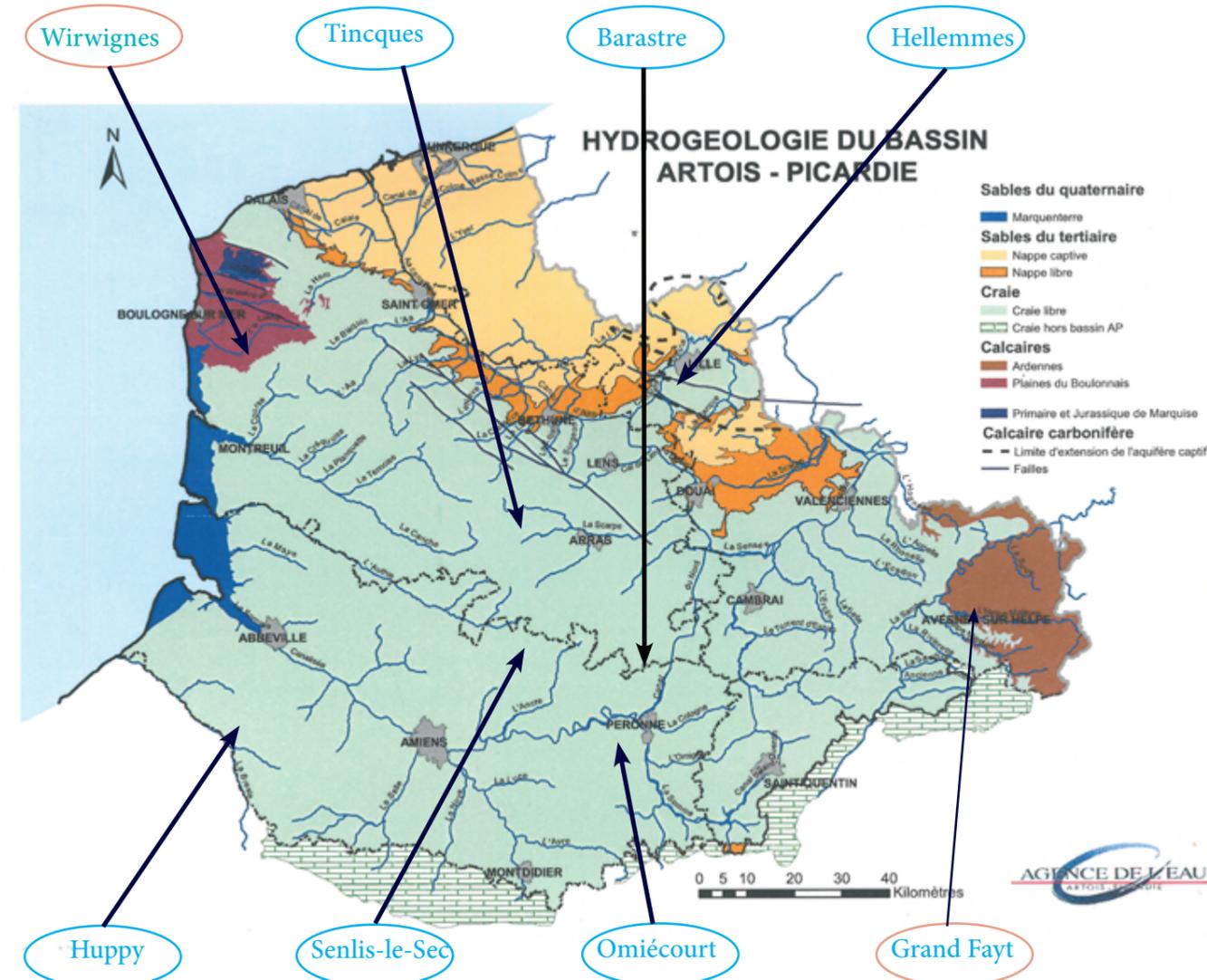
Zoom : Piézomètre

Le piézomètre est un dispositif construit par l'homme (puits, forage, gravière, ...) ou un point naturel (source, grotte,...) qui permet de mesurer le niveau d'une nappe.

Une nappe souterraine se caractérise par son niveau supérieur, appelé niveau piézométrique.



Bilan du niveau des nappes sur l'année hydrologique (de septembre 2013 à août 2014)

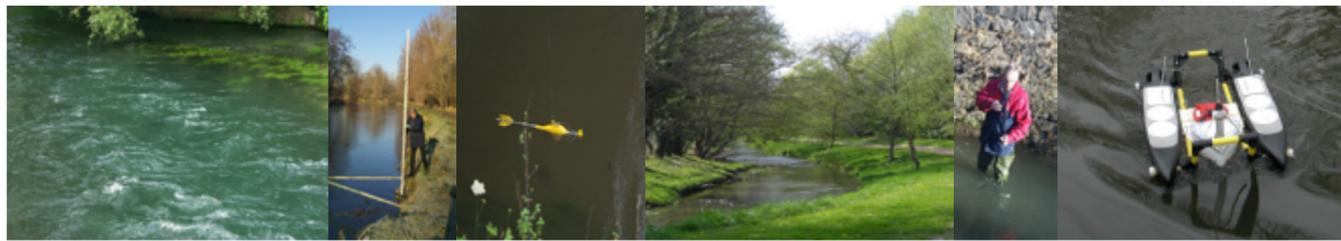


Au début de l'année hydrologique, en septembre 2013, les forages affichaient un niveau piézométrique conforme, voire supérieur à la normale sauf sur un forage situé dans le sud du bassin Artois-Picardie (à Omiécourt).

La période de basses eaux s'est terminée progressivement en octobre-novembre 2013 sur l'ensemble des secteurs, laissant place à la période de recharge.

La recharge des nappes débutée en octobre 2013 s'est poursuivie jusqu'en mai 2014. A partir de mars 2014, le phénomène de recharge s'est affaibli, suite aux plus faibles précipitations et à la pousse de la végétation. A la fin de la période de recharge, tous les niveaux étaient conformes, voire supérieurs à la normale sur tous les secteurs. L'hiver 2013-2014 a donc été synonyme d'un bon remplissage de l'aquifère crayeux.

La baisse des niveaux a débuté en mai et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année hydrologique (août 2014). Durant l'été, les niveaux sont restés, dans l'ensemble, conformes aux normales de saison, et même supérieurs sur plusieurs secteurs.



EAUX SUPERFICIELLES

Le réseau hydrographique du bassin Artois-Picardie est séparé en deux parties distinctes du fait de la ligne de partage des eaux entre la Manche et la mer du Nord: d'un côté les bassins de l'ouest (Somme, Authie, Canche et fleuves côtiers), de l'autre les bassins de l'est s'écoulant vers la Belgique (Sambre, Escaut, Scarpe, Deûle, Lys et Yser) et la mer du Nord (Aa).

Sur le bassin Artois-Picardie, les DREAL Nord Pas de Calais et Picardie disposent de 60 stations hydrométriques permettant de connaître les débits des cours d'eau. Pour la réalisation du Bulletin de Situation Hydrologique mensuel, 20 stations sont sélectionnées afin de connaître le comportement du bassin versant (détail des stations page suivante). De plus, chaque mois, cinq stations (localisation page 11) sont étudiées sous forme de graphique afin de pouvoir comparer le débit moyen mensuel aux normales humides et sèches du mois, mais aussi par rapport à l'année 1976 (année de référence concernant la sécheresse pour le bassin) et les deux années précédentes.

Ces stations sont:

- Abbeville sur la Somme pour la Picardie
- Brimeux sur la Canche pour les fleuves côtiers
- Wirwignes sur la Liane pour les fleuves côtiers du nord du bassin
- Delettes sur la Lys pour l'Artois
- Etroeungt sur l'Helpe Mineure pour l'Avesnois



Sources et contacts:

DREAL Nord Pas-de-Calais
Bassin Artois-Picardie
Mélisande Van Belleghem
44 rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE cedex
Tel : 03 20 13 65 47

Pour en savoir plus:

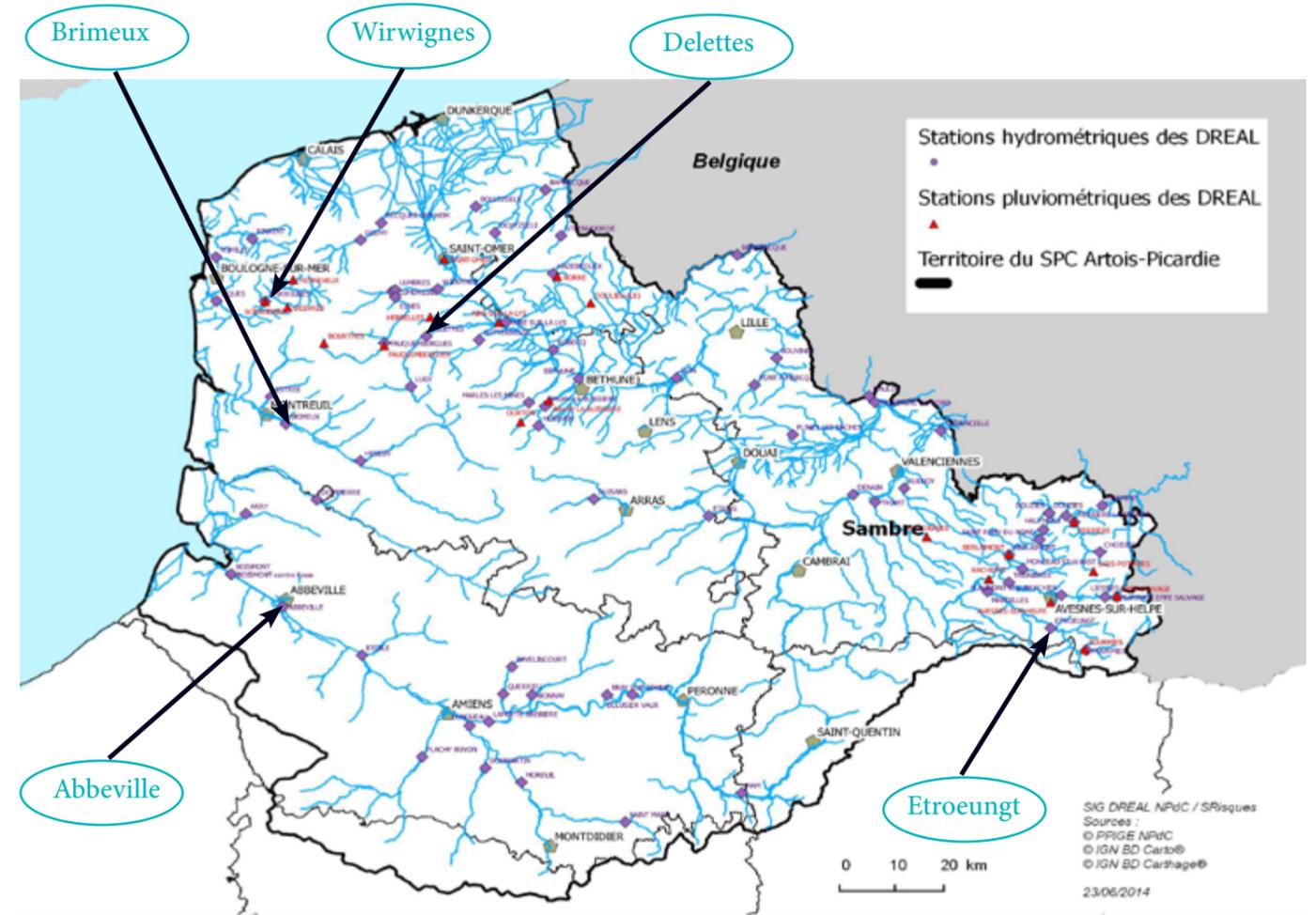
<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/>
<http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/>
<http://www.eaufrance.fr>
<http://www.vigicrues.gouv.fr>

Zoom : Station hydrométrique

La majorité des stations hydrométriques des DREAL sont des appareillages mis en place sur les cours d'eau qui enregistrent la hauteur d'eau. Le débit est ensuite calculé à partir d'une relation liant le débit (mesuré par les jaugeurs des DREAL) à la hauteur d'eau : la courbe de tarage. Cette relation est propre à chaque site de mesure et peut varier dans le temps, en particulier suite à une crue si celle-ci a creusé ou déposé du sédiment dans le lit du cours d'eau.



Carte des stations hydrométriques du bassin



Dans chaque Bulletin de Situation Hydrologique mensuel, l'étude de la quantité des eaux superficielles est réalisée en sélectionnant une station par Bassin Versant (BV) :

- BV de la Somme : Station d' Abbeville
- BV de l'Authie : Station de Dompierre
- BV de la Canche : Stations de Brimeux et de Hesdin sur la Ternoise
- BV des fleuves côtiers : Stations de Wirwignes sur la Liane, de Wimille sur le Wimereux et de Rinxent sur la Slack
- BV de la Hem : Station de Guémy
- BV de l'Yser : Station de Bambecque
- BV de l'Aa : Station de Wizernes
- BV de la Lys : Station de Delettes
- BV de la Clarence : Station de Robecq
- BV de la Marque : Stations de Bouvines et Pont à Marcq
- BV de la Scarpe : Station de Flines Lez Raches sur le Courant de Coutiches
- BV de l'Escaut : Stations d'Aulnoy sur la Rhonelle et de Thiant sur l'Ecaillon
- BV de la Sambre : Stations de Ferrière La Grande sur la Solre et d'Etroeungt sur l' Helpe Mineure.

Bilan des eaux superficielles sur l'année hydrologique

Dès le mois d'octobre 2013, les débits moyens mensuels ont entamé leur hausse classique, annonçant la fin de la période estivale et le début de la hausse hivernale des débits, sauf sur l'Avesnois où l'augmentation des débits n'a débuté qu'en novembre. Après un mois d'octobre plutôt clément, le mois de novembre a été très pluvieux entraînant une forte hausse de tous les débits du bassin Artois-Picardie.

En décembre 2013, l'ensemble des débits ont baissé, sauf sur le bassin versant de la Sambre où de fortes pluies en fin de mois ont engendré des crues importantes lors de la semaine de Noël.

En janvier et février 2014, les précipitations ont été abondantes et continues, entraînant une saturation des sols et l'augmentation des débits de l'ensemble des cours d'eau du bassin.

À partir du mois de mars 2014, avec un temps plus clément, des précipitations moins abondantes, des températures douces et la reprise de l'activité de la végétation, les débits ont classiquement entamé leur baisse sur tous les secteurs et ce jusqu'à la fin de l'année hydrologique (fin août). On note toutefois une hausse des débits en juillet et août sur les cours d'eau situés à l'est du bassin en raison de nombreux épisodes pluvio-orageux et des cumuls de pluie bien supérieurs aux normales d'un mois de juillet et d'août.

À la fin de l'année hydrologique, les débits de l'ensemble des cours d'eau du bassin étaient supérieurs aux normales.

Zoom sur les eaux souterraines et les eaux superficielles

La superposition des bassins versants hydrographiques (eaux superficielles) et hydrogéologiques (eaux souterraines) témoigne d'une communication étroite entre l'ensemble des cours d'eau de l'Artois et la nappe de la craie: les eaux communiquent.

Par exemple, les eaux souterraines participent à 80% au débit de l'Authie et de la Canche et à 70% à celui de la Lys et de l'Aa.

Selon les saisons, les échanges entre la rivière et la nappe changent. En période de basses eaux de la rivière, son débit est soutenu par le drainage de la nappe. Mais, lors des séquences pluvieuses, la tendance s'inverse et les hautes eaux de la rivière rechargent la nappe.

Service de Prévision des Crues

Certains cours d'eau et stations hydrométriques (carte page 11) sont surveillés par le Service de Prévision des Crues (SPC) de la DREAL Nord-Pas-de-Calais.



La vigilance « crues » a pour objectif de prévenir les autorités et le public qu'il existe un risque de crues dans les 24 heures à venir, plus ou moins important selon la couleur de vigilance (jaune, orange ou rouge). Elle est complémentaire à la vigilance météorologique mise en place par Météo-France.

Les deux vigilances permettent aux autorités locales, notamment les préfets et les maires, ainsi qu'au public, de se mettre en situation de réagir de manière appropriée si le danger se précise, et de gérer les alertes et la situation dans de meilleures conditions.

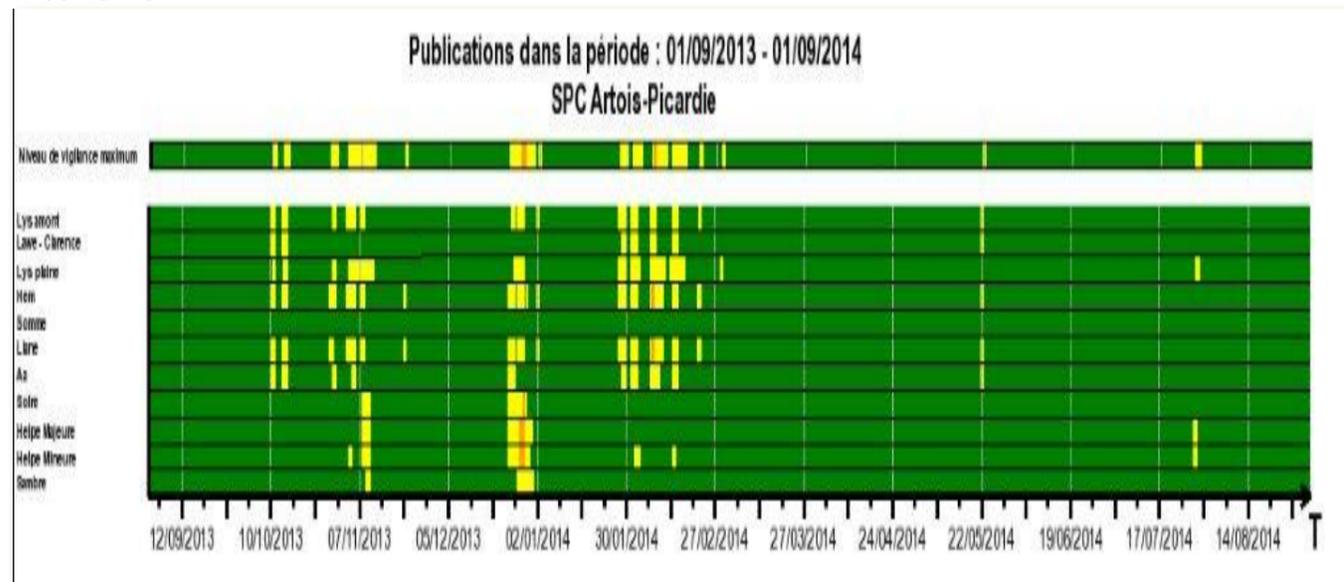
Chaque jour, deux bulletins sont rédigés par le Service de Prévision des Crues (SPC) et publiés par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) aux horaires nominaux de production (à 10h et 16h) sur le site www.vigicrues.gouv.fr. Lorsque la situation le nécessite, ces bulletins sont actualisés à un rythme minimum de 4 fois par jour (l'heure du prochain bulletin attendu est alors indiquée dans le bulletin nominal).

Au cours de la saison hydrologique 2013-2014, 730 bulletins nominaux ont été publiés, complétés par 49 bulletins d'actualisation lors de crues avérées.

Bilan des crues sur l'année hydrologique

(de septembre 2013 à août 2014)

Le graphique ci-dessous décline les épisodes de vigilance «crues» de niveau jaune ou orange, pour chaque tronçon surveillé. Tous ne se sont pas traduits par des crues significatives : certaines situations nécessitent en effet une vigilance particulière en raison de la probabilité de précipitations susceptibles de faire réagir les cours d'eau. C'est le cas en particulier l'été, lorsque le risque d'orages est bien présent mais que la localisation des précipitations est incertaine.



Zoom : Crue / Inondation

La crue correspond à la montée des eaux d'un cours d'eau, l'inondation au phénomène qui en résulte, l'eau déborde et se répand sur les terrains alentours. Notons toutefois qu'il peut y avoir inondation sans présence de cours d'eau : infiltration de cave, ruissellement vers un point bas, submersion marine, etc.

Les crues sont des phénomènes naturels faisant parties intégrantes du régime naturel des cours d'eau, où périodes sèches (étiage) et humides s'alternent.

Elles constituent le véritable moteur de la dynamique fluviale et sont indispensables à la « Vie » d'un fleuve, qu'elles façonnent (érosion, déplacement de matériaux).

* Elles ont un rôle régulateur : lors d'une crue, les eaux « s'étalent » dans la plaine alluviale, ralentissant ainsi le débit des cours d'eau, et peuvent par la suite contribuer à la recharge des nappes alluviales en s'infiltrant.

* Elles ont également un rôle épurateur et sont très importantes pour le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Les apports de nutriments (matières organiques et minérales) générés par les crues, de l'amont vers l'aval (jusqu'aux zones marines) mais également dans les plaines inondables (lit majeur du cours d'eau), conditionnent la survie de nombreuses espèces aquatiques et marines.

* Les crues favorisent également la reproduction (en mettant en eau les frayères), le déplacement des différentes espèces aquatiques, en diversifiant les habitats naturels (zones humides, ...).

* Elles constituent un important vecteur d'échanges de nutriments et d'organismes, et conditionnent alors également certaines activités humaines comme la pêche et l'agriculture (fertilisation des sols).

Des inondations importantes fin 2013 dans l'Avesnois

Le bilan hydrologique de la saison fait apparaître deux épisodes de crues de vigilance orange, le premier en décembre 2013 et le second en février 2014. Néanmoins, aucun de ces 2 épisodes n'a atteint de conséquences sur le terrain relevant de la vigilance orange.

Lors de l'épisode de fin décembre 2013, les prévisions météorologiques les plus défavorables auraient conduit à une vigilance orange mais les cumuls sont restés dans la moyenne basse des prévisions. Les débordements généralisés dans les champs et prairies sur les cours d'eau de l'Avesnois n'ont été que peu dommageables (uniquement à l'échelle locale : plusieurs routes coupées, quelques maisons inondées). Tandis que l'épisode de février 2014 était une fausse alerte basée sur des prévisions météorologiques qui ne se sont pas confirmées.

L'épisode de crue de décembre 2013 est classique à cette période de l'année. Il y a eu deux épisodes de pluies conséquents avant et après Noël 2013 sur des sols fortement saturés par les pluies du début de saison. Cela a provoqué deux crues de fréquence de retour de 5 à 10 ans sur les cours d'eau de l'Avesnois.

Au cours de ces épisodes, des mesures de débits en crue ont permis d'améliorer la connaissance des débits intermédiaires sur ces cours d'eau, qui a permis de revalider certaines courbes de tarage du secteur.

Photo des crues de décembre 2013



L'Helpe Majeure (source : préfecture 59)



Le barrage du Val Joly sur l'Helpe Majeure en sur-verse (source : préfecture 59)



L'Helpe Mineure à Etroeungt (source : DREAL NPDC)



Le moulin de Liessies sur l'Helpe Majeure (source : DREAL NPDC)

Bilan de la sécheresse sur l'année hydrologique

(de septembre 2013 à août 2014)

Chaque département ou région dispose d'un arrêté cadre sécheresse qui définit un dispositif permettant d'anticiper et de gérer les situations d'étiage sévère ou de pénurie de la ressource en eau pouvant survenir lors d'épisodes de sécheresse climatique. Ils permettent la mise en place d'arrêtés préfectoraux temporaires fixant les modalités de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau.

Lors d'épisodes d'étiage sévère, la DREAL Nord-Pas-de-Calais publie tous les 15 jours, un Bulletin de Sécheresse Régional (BSR) qui fait un point sur l'évolution de la situation des eaux souterraines et des eaux superficielles ainsi que sur les arrêtés de restriction de l'usage de l'eau pris.

Le site internet Propluvia permet la consultation des arrêtés de restriction d'eau sur toute la France.

Durant l'année hydrologique 2013-2014, les débits ne sont pas descendus en dessous des seuils fixés par les arrêtés cadre sécheresse. Aucun arrêté de restriction d'eau n'a donc été pris sur le bassin Artois-Picardie et aucun BSR n'a été publié.

Zoom : Étiage

L'étiage correspond au niveau annuel le plus bas atteint par un cours d'eau en un point donné.

En cas d'étiage sévère, certains cours d'eau peuvent cesser de s'écouler, entraînant ainsi de nombreux problèmes écologiques. Les périodes de tarissement peuvent être causées par des sécheresses fortes et prolongées ou par un pompage excessif des eaux, par exemple pour l'irrigation.

Zoom : Continuité écologique

Le cours d'eau est un milieu vivant dans lequel des espèces aquatiques se déplacent constamment, pour se nourrir, se reproduire, etc. De plus, il transporte des matériaux qui modèlent son lit et constituent des lieux de reproduction.

La circulation des matériaux et des espèces aquatiques est souvent entravée par des obstacles. La continuité écologique est assurée lorsque circulent librement les sédiments et les espèces aquatiques. Pour de nombreux cours d'eau, la restauration de cette continuité écologique est indispensable pour atteindre le bon état des eaux.

Pour en savoir plus:

Les Bulletins de Sécheresse Régionaux (BSR):

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Bulletin-secheresse->

La sécheresse:

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=16421

La sécheresse en Nord-Pas de Calais:

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Bulletin-secheresse->

La sécheresse en Picardie:

<http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r192.html>

Le site propluvia:

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Milieux aquatiques



De mai à septembre 2014, l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) a réalisé un suivi visuel sur 93 stations du bassin Artois-Picardie. Ces stations ONDE (Observatoire National Des Étiages) sont majoritairement positionnées en tête de bassin et permettent d'apporter une information sur l'évolution quantitative des niveaux d'eau et les conséquences sur les milieux aquatiques.

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- «écoulement visible» : correspond à une station présentant un écoulement continu-permanent et visible à l'œil nu,
- «écoulement non visible» : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul ou quasi-nul.
- «assec» : correspond à une station à sec, où l'eau est évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

En mai 2014, l'ensemble des stations ONDE présentait un écoulement visible.

De juin à septembre, seulement 4 stations ont eut des perturbations d'écoulement:

- * La station de Bois-Grenier sur la rivière des Layes (59) avec un écoulement non visible au mois de juin
- * La station de Vieux Berquin sur la Plate-Becque (62) avec un écoulement non visible au mois de juillet
- * La station de Olhain sur la Brette (62) avec un écoulement non visible de juin à août et un assec au mois de septembre
- * La station de Rety sur le ruisseau de Boursin (62) avec un assec en juillet et septembre 2014.

Durant la période estivale 2014, la situation a donc été globalement favorable pour les écoulement du bassin Artois-Picardie.

Sources et contacts:

ONEMA

2, rue de Strasbourg
60200 COMPIEGNE

Tél: 03 44 38 52 58

Pour en savoir plus:

<http://www.onema.fr/>

Consulter les données hydrologiques recueillies par la DREAL

Préfecture de la région Nord - Pas de Calais
DREAL Nord - Pas de Calais
BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE
BASSIN ARTOIS - PICARDIE

EDITORIAL

En août 2014, les températures sont restées très fraîches pour la saison et le temps, très perturbé, a entraîné un excédent de précipitations sur l'ensemble du bassin Artois-Picardie.

Les débits moyens mensuels sont supérieurs aux normales d'un mois d'août.

La vidange des eaux souterraines se poursuit sur l'ensemble des secteurs mais les niveaux restent conformes ou supérieurs à la normale.

SOMMAIRE

- P 2 - Précipitations : Pluie excédentaire
- P 6 - Eaux souterraines : Vidange des nappes
- P 10 - Cours d'eau : Débits supérieurs à la normale
- P 11 - Milieu aquatique

La Ternoise à Hesdin

Logo of the Prefecture of the Region Nord-Pas de Calais and the DREAL Nord-Pas de Calais.

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Le Bulletin de Sécheresse Régional (BSR) de la région Nord-Pas-de-Calais est publié tous les 15 jours en période de sécheresse (début et durée en fonction de la situation).

La dernière publication du BSR date de 2011, année durant laquelle 15 BSR ont été publiés.

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Bulletin-secheresse->

Préfecture de la région Nord - Pas de Calais
DREAL Nord - Pas de Calais
BULLETIN SECHERESSE

La sécheresse se poursuit

Mi-novembre, la situation reste stable pour les eaux souterraines et continue de se dégrader pour les eaux superficielles, conséquence des faibles pluies d'octobre et de ce début novembre.

La vidange des nappes souterraines se poursuit mais elle est de moins en moins prononcée au fil des semaines.

Les niveaux des cours d'eau poursuivent leur baisse entraînant une dégradation de la situation, notamment sur les unités de référence du boulois, de l'Yser et de la Scarpe aval.

Logo of the Prefecture of the Region Nord-Pas de Calais and the DREAL Nord-Pas de Calais.

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) du bassin Artois-Picardie est publié, chaque mois, depuis le 1er janvier 2005: <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Bulletin-hydrologique->

Il est envoyé directement à plusieurs partenaires et consulté sur le site de la DREAL:

Pour l'année 2013 : 7662 consultations
Pour l'année 2014 : 6460 consultations

Retrouver les données des stations hydrométriques sur la banque de données nationales HYDRO <http://hydro.eaufrance.fr/>

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Nord-Pas-de-Calais
44, rue de Tournai CS 40259
59019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48
Fax. 03 20 13 48 78

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication : Isabelle Derville

DREAL de Bassin Artois-Picardie.
Service Risques. Division Risques Naturels Hydrauliques et Miniers

Réalisation : Mélisande Van Belleghem

Données en fonction de l'état de notre connaissance
au 31/10/2014